



AESH : sous le vernis, encore et toujours de la précarité

GREVE MARDI 3 OCTOBRE RASSEMBLEMENT à LAVAL Place de la préfecture / 12h00

Des mesures en trompe l'oeil : nouvelle grille indiciaire, indemnité de fonctions, CDI après trois ans de CDD

Cette nouvelle année scolaire n'augure aucune amélioration significative pour les AESH que l'on maintient dans la pauvreté sans tenir compte de la technicité du métier. L'accès au CDI au bout de trois ans ne reconnaît pas leur valeur professionnelle, ne résout absolument pas l'absence d'attractivité du métier et laisse les AESH dans la précarité.

Du côté de la rémunération, le pied de grille des salaires est si bas que les augmentations automatiques et successives du SMIC rendront le salaire de base très vite obsolète entraînant un effet de tassement sur les 10 premières années de la « carrière ».

Les temps incomplets imposés et l'existence de contrats de travail de moins de 24 heures hebdomadaires maintiennent ces agents de la Fonction publique – majoritairement des femmes – dans des conditions de vie indignes, souvent sous le seuil de pauvreté.

Pas de remise en question des PIAL (Pôle Inclusif d'Accompagnement Localisé)

Quant aux conséquences de la mise en place des PIAL sur les conditions de travail, elles sont toujours autant catastrophiques : emploi du temps éclaté et trop souvent modifié, affectations changeantes, remplacement au pied levé, augmentation du nombre d'élèves à accompagner avec des situations de handicap très variées et parfois complexes...

2 métiers en 1 : AED + AESH = ARE (Accompagnant à la Réussite Éducative)

Avec la mise en œuvre de l'acte 2 de l'école inclusive, il est prévu de fusionner les AESH et les AED en un nouveau métier : celui des ARE. Cette fusion souhaitée par le ministère est justifiée pour soi-disant offrir un temps plein aux AESH. C'est surtout un moyen de rendre ces deux catégories d'agents beaucoup plus polyvalentes et multi-tâches. À terme, ce projet menace implicitement la spécificité des missions exercées par ces deux catégories de personnels, missions qui sont pourtant indispensables pour le bon fonctionnement de l'Institution.

C'est pourquoi nos organisations syndicales FSU 53, FNEC-FP FO 53, CGT Éduc'action 53 et SUD Éducation 53 appellent à une journée de mobilisation et de grève le mardi 3 octobre 2023 afin d'exiger :

- La création d'un véritable statut de la Fonction publique d'État, de catégorie B, pour reconnaître le métier d'AESH
- L'augmentation réelle et significative des rémunérations de toutes et tous sur toute la carrière

- La garantie de pouvoir travailler à temps complet sur la base d'un accompagnement élève à 24 heures
- L'abandon des PIAL et de la politique de mutualisation des moyens
- L'abandon du projet de fusion AED et AESH en ARE

Nos organisations syndicales appellent à une large participation à cette mobilisation pour répondre à toutes ces revendications. Elles appellent les personnels à se réunir dans les établissements, dans les réunions d'information syndicale pour discuter des moyens de faire aboutir ces revendications.